

## **INFOTEL**

Société Anonyme

36 avenue du Général de Gaulle

Tour Gallieni II

93170 BAGNOLET

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

**AUDIT CONSULTANTS ASSOCIES**

29, rue d'Astorg  
75008 - Paris

**CONSTANTIN ASSOCIES**

***Member of Deloitte Touche Tohmatsu  
Limited***

185, avenue Charles de Gaulle  
92524 - Neuilly-sur-Seine Cedex

## **INFOTEL**

Société Anonyme

36 avenue du Général de Gaulle  
Tour Gallieni II  
93170 BAGNOLET

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

---

A l'Assemblée générale de la société INFOTEL,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INFOTEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions du Comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ***Evaluation des Titres de participation :***

#### *Risques identifiés et principaux jugements*

Comme exposé dans la note « Titres de participation » des principes comptables de l'annexe, les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision est comptabilisée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations et d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées.

Les titres de participation représentent un montant significatif du bilan et la détermination de leur valeur d'utilité requiert l'exercice du jugement de la Direction dans la détermination des paramètres pris en compte, en particulier les prévisions de flux de trésorerie et les taux d'actualisation utilisés.

Nous avons donc considéré l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation comme un point clé de notre audit.

### *Notre approche d'audit*

Nous avons pris connaissance des travaux relatifs aux tests de dépréciation mis en œuvre par la Société et des conclusions qui en sont ressorties.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées. Nos travaux ont consisté principalement à :

- prendre connaissance des modalités de calcul des valeurs d'utilité, et en particulier les prévisions de flux nets de trésorerie ;
- apprécier et examiner le caractère raisonnable des hypothèses utilisées pour ces prévisions de flux nets de trésorerie en réalisant des entretiens avec la Direction, en procédant à la revue des données historiques et à une appréciation des hypothèses retenues dans le cadre des projections considérées dans les plans d'affaires ;
- analyser les principales hypothèses au regard des données de marché disponibles et en complément
- revoir, avec l'appui de nos spécialistes, les taux d'actualisation retenus par la société.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires*****Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société INFOTEL par l'assemblée générale du 25 mai 2010 pour le cabinet Constantin & Associés et du 7 décembre 2011 pour le cabinet Audit Consultants Associés.

Au 31 décembre 2017 le cabinet Constantin & Associés était dans la 8<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet Audit Consultants Associés dans la 7<sup>ème</sup> année.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'administration remplissant les fonctions du Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

**Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*****Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond

à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions du Comité d'audit**

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2018

Les Commissaires aux comptes

**AUDIT CONSULTANTS  
ASSOCIES**



Sarkis CANLI

**CONSTANTIN ASSOCIES**  
*Member of Deloitte Touche Tohmatsu  
Limited*



Mireille BERTHELOT



## ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Société Anonyme au capital de 2 662 782 euros  
Tour Gallieni II - 36, avenue du Général de Gaulle  
93170 BAGNOLET

**Bilan Actif**

<i>Montants en €</i>	Brut	Amortissements dépréciations	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de recherche et de développement	19 157 906	12 031 974	7 125 932	7 435 439
Concessions, brevets et droits assimilés	435 157	426 306	8 851	72 943
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	31 278	31 278		1 683
Autres immobilisations corporelles	1 472 082	1 132 479	339 603	243 673
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	8 893 448		8 893 448	8 893 448
Autres immobilisations financières	103 938		103 938	101 518
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>30 093 808</b>	<b>13 622 036</b>	<b>16 471 772</b>	<b>16 748 704</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	1 411 663		1 411 663	1 559 318
Fournisseurs débiteurs	24		24	
État, Impôts sur les bénéfices	4 069 354		4 069 354	5 645 228
État, Taxes sur le chiffre d'affaires	448 739		448 739	445 252
Autres créances	9 641		9 641	27 673
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	155 144		155 144	123 264
Disponibilités	8 863 571		8 863 571	8 318 371
Charges constatées d'avance	271 850		271 850	227 862
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>15 229 987</b>		<b>15 229 987</b>	<b>16 346 967</b>
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>45 323 795</b>	<b>13 622 036</b>	<b>31 701 759</b>	<b>33 095 671</b>

## Bilan Passif

<i>Montants en €</i>	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	2 662 782	2 662 782
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 410 179	7 410 179
Réserve légale	266 278	266 278
Autres réserves	393 591	393 591
Report à nouveau	7 897 153	6 897 553
Résultat de l'exercice	8 440 666	7 653 120
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>27 070 650</b>	<b>25 283 504</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	879	1 401
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	879	1 401
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 129 878	6 414 907
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	859 649	661 604
<i>Organismes sociaux</i>	146 246	145 436
<i>État, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	45 130	55 348
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	16 430	27 188
Dettes fiscales et sociales	207 807	227 972
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	49 331	
Produits constatés d'avance	383 566	504 915
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>4 631 109</b>	<b>7 810 799</b>
Ecarts de conversion - Passif		1 369
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>31 701 759</b>	<b>33 095 671</b>

## Compte de résultat

<i>Montants en €</i>	31/12/2017	31/12/2016
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	9 542 647	9 903 346
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>9 542 647</b>	<b>9 903 346</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 807 858	1 953 877
Autres produits	2	20
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>11 350 517</b>	<b>11 857 244</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		865
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	5 770 227	5 807 281
Impôts, taxes et versements assimilés	148 961	183 171
Salaires et traitements	1 024 064	1 024 064
Charges sociales	382 074	382 261
Dotations d'exploitation :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 298 240	2 175 519
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 832	31
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>9 627 398</b>	<b>9 573 194</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>1 723 119</b>	<b>2 284 050</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
<b>Produits financiers</b>		
De participations	6 750 000	6 340 400
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	25 789	18 381
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	52 276	41 285
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>6 828 065</b>	<b>6 400 066</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		210
Différences négatives de change	18 687	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	33 462	32 560
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>52 149</b>	<b>32 771</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - IV)</b>	<b>6 775 917</b>	<b>6 367 295</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>8 499 345</b>	<b>8 651 345</b>

.../...

	31/12/2017	31/12/2016
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Amendes		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	58 370	998 226
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>18 178 582</b>	<b>18 257 310</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>9 737 917</b>	<b>10 604 191</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>8 440 666</b>	<b>7 653 119</b>

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

## 1. PRINCIPES COMPTABLES

---

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France, dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant de la continuité de l'exploitation. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode du coût historique.

Ils ont été préparés en conformité avec les principes comptables et les règles et méthodes relatives aux comptes sociaux (règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables).

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14 mars 2018 par le conseil d'administration.

L'exercice couvre l'année civile 2017. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

En dehors de la rémunération et des dividendes, il n'existe aucune autre relation avec les dirigeants. Les informations avec les entreprises liées sont précisées au niveau de chacune des notes de l'annexe.

### Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

### Utilisation d'estimations

Afin de préparer les états financiers en conformité avec les règles comptables appliquées en France, les dirigeants sont amenés à faire des estimations et prendre des hypothèses qui peuvent influencer sur les montants inscrits dans ces états financiers. Les résultats réels pourraient ultérieurement s'avérer différents de ces estimations.

### Frais de développement

En application du règlement ANC n°2014-03, Infotel inscrit en immobilisations incorporelles les frais de développement des logiciels et les amortit sur la durée probable de vie des projets lorsque ceux-ci remplissent les critères d'activation définis par l'article 212-3 :

La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,

L'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,

La capacité à l'utiliser ou à la vendre,

La façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables,

La disponibilité de ressource pour achever l'immobilisation,

La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les frais de développement sont amortis sur la durée probable de vie du projet qui est généralement de 7 ans.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation ainsi que les frais de recherche sont constatés directement en charges.

### Logiciels

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété sont comptabilisés en immobilisations et amortis linéairement de 1 à 3 ans si leur durée d'utilisation est supérieure à un an.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant selon la méthode linéaire sur une durée d'utilisation estimée pour les différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Agencements liés aux constructions	10 ans
Agencements et installations générales	4 à 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 à 8 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transport	5 ans

### **Titres de participation**

Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations et d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées.

### **Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Au cas par cas, elles donnent lieu à la constitution de provision si leur recouvrement apparaît compromis.

### **Options de souscription d'actions ou d'achat d'actions (stock-options)**

Les options de souscription d'actions attribuées aux employés du Groupe ne sont pas comptabilisées à la date de leur attribution mais donnent lieu, à la date d'exercice des options par les bénéficiaires, à une augmentation de capital correspondant au nombre d'actions remises à ces derniers.

Compte tenu des conditions d'émission de ces options (délai de levée d'option et prix d'exercice) Infotel n'est pas assujettie aux cotisations sociales sur les levées d'option.

Au 31 décembre 2017, aucun plan d'options de souscription d'actions n'est en vigueur.

### **Actions propres**

Les actions propres acquises par la société sont comptabilisées en valeur mobilière. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'inventaire (basée sur le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice) est inférieure au prix d'achat.

### **Engagements de retraite et autres avantages au personnel**

L'effectif d'Infotel SA est constitué au 31 décembre 2017 de 5 personnes, toutes mandataires sociaux.

Suivant les recommandations de l'AFEP et du MEDEF, les engagements de retraite et autres avantages au profit des dirigeants doivent être décidés par le Conseil d'administration. Le conseil d'administration d'Infotel SA n'ayant pris aucun engagement de retraite ou autres en faveur des mandataires sociaux, aucune provision n'a été constituée.

### **Reconnaissance du revenu**

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

Vente de progiciels : le chiffre d'affaires est constaté lors de l'installation et au plus tard lors de la recette définitive.

Maintenance de progiciels : les factures émises au titre de la maintenance sont constatées prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

Royalties IBM : Le chiffre d'affaires est constitué de royalties IBM dont la comptabilisation trimestrielle s'effectue lors de l'encaissement. Une provision est constituée en fin de période. En l'absence d'information de la part d'IBM à la date de publication du chiffre d'affaires, cette provision est déterminée, par prudence, en prenant en compte le montant le plus faible de royalties perçu au cours des quatre derniers trimestres.

Le groupe Infotel ne réalise pas de chiffre d'affaires avec des pays présentant des risques économiques particuliers.

## 2. NOTES ANNEXES SUR LES COMPTES

Les chiffres reportés relatifs au bilan sont en euros et ceux pour le compte de résultat en k€.

### a) Capitaux propres

Ils ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

<i>En €</i>	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Capital	2 662 782			2 662 782
Primes d'émission	7 410 179			7 410 179
Réserve légale	266 278			266 278
Autres réserves	393 591			393 591
Report à nouveau	6 897 554	7 656 555	6 656 955	7 897 155
Résultat de l'exercice précédent	7 653 120		7 653 120	
Résultat de l'exercice		8 440 666		8 440 666
<b>TOTAL</b>	<b>25 283 504</b>	<b>16 093 786</b>	<b>14 310 075</b>	<b>27 070 650</b>

Les variations du capital, primes d'émission et réserves résultent essentiellement des éléments suivants :

- Distribution d'un dividende de 1 € par action (pour 6 656 955 actions), soit un montant total de 6 656 955 € et 6 653 519 € après élimination des dividendes sur actions propres.

Le capital social, intégralement libéré, est composé, au 31 décembre 2017, de 6 656 955 actions de 0,4 €, dont 2 950 sont détenues par Infotel.

### Tableau de suivi des options de souscription

Il n'existe plus de plan d'options de souscription depuis 2016.

### b) Immobilisations incorporelles

Les variations des immobilisations incorporelles, en valeurs brutes, sont les suivantes :

<i>En €</i>	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Logiciels acquis	425 049	10 108		435 157
Frais de développement	17 356 018	1 801 888		19 157 906
<b>TOTAL</b>	<b>17 781 067</b>	<b>1 811 996</b>		<b>19 593 063</b>

Les frais de développement inscrits à l'actif du Groupe au cours de l'exercice correspondent principalement aux projets Arcsys, HPU MP, IDBA, HPU Z/OS, Merge Backup. Ils sont amortis sur la durée probable de vie du projet qui est généralement de 7 ans.

Les variations des amortissements sont les suivantes :

<i>En €</i>	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Logiciels acquis	352 106	74 200		426 306
Frais de développement	9 920 579	2 111 395		12 031 974
<b>TOTAL</b>	<b>10 272 685</b>	<b>2 185 595</b>		<b>12 458 280</b>

c) Immobilisations corporelles

Les variations des immobilisations corporelles, en valeurs brutes, sont les suivantes :

<i>En €</i>	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Agencements	31 278			31 278
AAI	575 815	122 083		697 898
Matériel de transport	33 866			33 866
Matériel de bureau	655 508	84 809		740 317
<b>TOTAL</b>	<b>1 296 467</b>	<b>206 892</b>	<b>0</b>	<b>1 503 359</b>

Les variations des amortissements sont les suivantes :

<i>En €</i>	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Agencements	29 595	1 683		31 277
AAI	411 194	51 492		462 686
Matériel de transport	11 175	6 773		17 949
Matériel de bureau	599 146	52 698		651 844
<b>TOTAL</b>	<b>1 051 111</b>	<b>112 646</b>	<b>0</b>	<b>1 163 757</b>

d) Immobilisations financières

Les variations des immobilisations financières, en valeurs brutes, sont les suivantes :

<i>En €</i>	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Titres de participations	8 893 448			8 893 448
Actions propres	0			0
Dépôts de garantie	101 518	2 420		103 938
<b>TOTAL</b>	<b>8 894 966</b>	<b>2 420</b>	<b>0</b>	<b>8 997 386</b>

e) Clients et comptes rattachés

Les créances clients de 1 411 663 € correspondent aux factures émises et non payées à la clôture de l'exercice, ces dernières correspondant aux licences livrées et aux prestations de maintenance effectuées à la date de clôture de l'exercice. Elles s'élevaient à 1 559 317 € à l'issue de l'exercice précédent.

Les factures à établir s'élèvent au 31 décembre 2017 à 821 922 €, correspondant notamment aux royalties à facturer à IBM pour ses ventes du quatrième trimestre 2017, calculées selon la méthode décrite ci-dessus. Les créances clients envers les entreprises liées s'élèvent à 156 235 € au 31 décembre 2017.

f) Autres créances

<i>En €</i>	31/12/2017	31/12/2016
Impôt sur les sociétés	4 069 354	5 645 228
Taxe sur la valeur ajoutée	448 739	445 252
Autres créances	9 641	27 673
Compte courant d'intégration fiscale		
<b>TOTAL</b>	<b>4 527 758</b>	<b>6 118 153</b>

La créance d'impôt sur les sociétés est notamment liée aux effets de l'intégration fiscale et des crédits d'impôts.

g) Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 271 850 € au 31 décembre 2017. Elles concernent uniquement des charges d'exploitation (loyers, assurance, entretien,...). Elles étaient de 227 862 € à l'issue de l'exercice précédent.

h) Tableau d'échéance des créances

<i>En €</i>	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	0		
Prêts	0		
Autres immobilisations financières	103 938		103 938
Créances de l'actif circulant			
Créances clients	1 411 663	1 411 663	
Autres créances	4 527 758	4 527 758	0
Charges constatées d'avance	271 850	271 850	
<b>TOTAL</b>	<b>6 315 209</b>	<b>6 211 271</b>	<b>103 938</b>

i) Emprunts et dettes financières diverses

La société n'a eu recours à aucun emprunt.

Les dettes financières et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2017 à 3 129 878 € contre 6 414 907 € au 31 décembre 2016. Il s'agit uniquement des acomptes versés par les filiales françaises dans le cadre de l'intégration fiscale.

j) Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 859 649 € au 31 décembre 2017, contre 661 604 € à la clôture de l'exercice précédent.

Les factures à recevoir totalisent au 31 décembre 2017 un montant de 305 928 €. Elles représentent des frais généraux, dont l'échéance est à moins d'un an.

Les dettes envers les entreprises liées s'élèvent à 318 938 €.

k) Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit (en €) :

<i>En €</i>	2017	2016
Personnel	0	0
Organismes sociaux	146 245	145 436
TVA	45 130	55 348
Autres impôts	16 431	27 188
<b>TOTAL</b>	<b>207 806</b>	<b>227 972</b>

Les dettes fiscales et sociales sont toutes à échéance à moins d'un an.

l) Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 49 330 €, elles concernent les encaissements reçus pour une entreprise liée.

m) Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2017, les produits constatés d'avance pour 383 566 € correspondent à l'étalement prorata temporis des contrats de locations, de maintenance et des royalties versés par notre filiale Infotel Corp. Ils s'élevaient à 504 915 € à la clôture de l'exercice précédent.

n) Tableau d'échéance des dettes

<i>En €</i>	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	3 129 878	3 129 878		
Dettes fournisseurs	859 649	859 649		
Dettes fiscales et sociales	207 807	207 807		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes	49 331	49 331		
Produits constatés d'avance	383 566	383 566		
<b>TOTAL</b>	<b>4 631 109</b>	<b>4 631 109</b>	-	-

o) Produits d'exploitation

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

<i>En k€</i>	2017	2016
Hors Groupe France	876 323	799 746
Hors Groupe USA	4 600 079	5 358 193
Hors Groupe Europe	216 956	221 723
Hors Groupe Export (autres)	0	4 000
<b>SOUS TOTAL HORS GROUPE</b>	<b>5 693 358</b>	<b>6 383 662</b>
Groupe France	3 371 922	3 084 492
Groupe USA	477 378	435 192
Groupe Europe		
<b>SOUS TOTAL GROUPE</b>	<b>3 849 300</b>	<b>3 519 684</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 542 658</b>	<b>9 903 346</b>

Infotel SA opère sur un seul secteur d'activité, la commercialisation de progiciels. Pour la mise en place de ces derniers, elle peut être amenée à réaliser de manière occasionnelle des prestations de service. Au 31 décembre 2017, ces prestations s'élèvent à 124 201 € contre 112 919 € en 2016.

La facturation intragroupe concerne :

- pour la France, les honoraires de management du groupe et la refacturation de frais ;
- pour l'Europe et les USA, les royalties liées à la vente des produits Infotel à l'étranger.

Les reprises de provisions et transferts de charges de 1 807 858 € concernent l'activation des frais de recherche et développement pour 1 801 888 € (contre 1 945 012 € en 2016).

p) Résultat financier

Les produits financiers s'élèvent à 6 828 065 € contre 6 400 066 € l'exercice précédent et sont composés de dividendes reçus, d'intérêts sur des comptes à terme en euros ou en dollars, de gain de change et de plus-values sur VMP ou actions propres.

En 2017, la société a reçu 6 000 000 € de dividendes par Infotel Conseil, 300 000 € par Infotel Monaco et 450 000 € par Infotel Business Consulting.

Les charges financières s'élèvent en 2017 à 52 148 € contre 32 771 € en 2016. Elles correspondent principalement à des moins-values sur cession d'actions propres ainsi qu'aux pertes de changes.

q) Risques de change

La société mère supporte le risque de change sur les facturations intragroupe hors zone euros (essentiellement Infotel Corporation) et sur le revenu réalisé avec le client IBM. Les filiales d'Infotel à l'étranger facturent leurs prestations en monnaie locale.

La part du chiffre d'affaires pouvant être touchée par une variation du dollar US est d'environ 5 077 457 € soit 53 % du chiffre d'affaires de la société.

r) Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts nette d'Infotel SA sur les bénéfices s'élève pour l'exercice 2017 à 58 370 € contre 998 226 € en 2016, déterminée conformément aux règles fiscales et aux taux en vigueur. Elle prend en compte l'annulation des contributions dividendes payés depuis 2013 soit un total de 579 130 €.

Infotel SA est tête d'un groupe d'intégration fiscale composée de la société Infotel Conseil. L'intégration fiscale a généré une charge d'impôt complémentaire de 20 365 € constatée dans les comptes d'Infotel SA.

*Accroissements et allègements de la dette future d'impôt*

Il n'existe plus d'éléments d'accroissement ou d'allègement de la dette future d'impôt.

### **3. EFFECTIFS DE FIN DE PERIODE**

---

Infotel a un effectif au 31 décembre 2017 de 5 personnes, toutes mandataires sociaux.

### **4. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION**

---

Le montant des rémunérations brutes allouées aux organes de direction et à raison des fonctions qu'ils exercent dans le groupe Infotel s'élève pour l'exercice 2017 à 1 024 064 €.

Aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société au cours de l'exercice 2017.

### **5. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

---

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2017 s'élèvent à 128 263 € dont 118 263 € pour les CAC et 10 000 € pour la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales consolidées du rapport de gestion.

### **6. ENGAGEMENTS**

---

**Engagements de retraite et autres avantages**

Il n'a été mis en place ni régime additif, ni régime différentiel donnant lieu à versements futurs de pension complémentaire aux retraités d'Infotel, soit en prestations définies, soit en cotisations définies.

**Engagements financiers reçus ou donnés (y compris crédit-bail)**

Néant

À la connaissance de la Société, la présentation des engagements n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Il n'existe pas d'engagement avec les parties liées.

### **7. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

---

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

## 8. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société Infotel SA est la société mère du groupe Infotel.

<i>En k€</i>	Infotel Conseil	Infotel Monaco	Infotel Corp	Infotel Business Consulting	Archive Data Software	Insoft Infotel Software	Infotel UK
Capital	20 000	150	0,90	60	150	50	0,13
Capitaux propres (hors capital social et avant résultat)	30 005	153	220	1 031	0	836	6
Pourcentage de détention	100 %	100 %	100 %	75 %	33 %	100 %	51%
Valeur brute comptable des titres détenus	6 269	128	0,87	446	50	2 000	0,07
Valeur nette comptable des titres détenus	6 269	128	0,87	446	50	2 000	0,07
Prêts et avances consentis	0	0	0	0	0	0	0
Caution et aval donnés par la société	0	0	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires HT	194 771	2 350	740	7 006	857	1 246	1 682
Résultat	13 003	431	(46)	453	1	261	130
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	6 000	300	0	450	0	0	0

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre 2017. Toutes les données sont relatives à l'année 2017.

Les données relatives à Infotel Corp. ont été converties aux cours suivants :

Cours moyen de 1 \$ =0,88624 € pour le compte de résultat et 1 \$ =0,83382 € pour les capitaux propres.

Les données relatives à Infotel UK. ont été converties aux cours suivants :

Cours moyen de 1 £ =1,141357 € pour le compte de résultat et 1 \$ =1,127103 € pour les capitaux propres.